



COMPTE - RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 MAI 2021

Présents : M. SANS(Proc), Mme GERARD, M. RAMEAU,
Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-
ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT(Proc),
DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY,
AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)
M. CELLIER (Proc. M. ROQUEBERT)

Secrétaire de séance : Mme GRANGE

Ouverture de la séance à 19 Heures 05.

ORDRE DU JOUR

- Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15/04/2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ordre du jour sera modifié par l'ajout en point 4 de la désignation des entreprises chargées des travaux de rénovation du « poste de garde ancien site Elf » et en point 5 d'une décision modificative sur le budget annexe « Construction 8 logements ».

1° - **Réfection des toitures des logements communaux**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article 142 de la Loi du 7 décembre 2020 a relevé le seuil de passation des marchés publics de travaux sans publicité ni mise en concurrence à 100 000€ HT, ceci dans le cadre du plan de relance.

Un devis a donc été demandé à l'Entreprise COMMINGES Bâtiment de Salies-du-Salat pour les travaux de réfection des toitures de divers logements communaux. Le montant s'élève à 98 130.05€ HT.

Devis adopté à l'unanimité des membres présents.

2° - Réfection de plusieurs clôtures séparatives entre les pavillons de la « Cité La Lanne »

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de 2 propriétaires voisins de nos pavillons et en accord avec eux, les clôtures séparatives du pavillon situé n° 3 rue des Acacias vont être refaites. L'entreprise CASTET de Martres-Tolosane a été contactée et a fourni un devis. Le montant total de l'opération, qui sera à la charge de la Commune, s'élève à 7 350€ HT.

Devis adopté à l'unanimité des membres présents.

3° - Restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle que la fourniture des repas de la cantine scolaire est assurée depuis plusieurs années par « Le Panier des Genévriers » de St-Martory. Depuis plusieurs mois la qualité des repas s'est considérablement dégradée. Le marché arrivant à son terme une solution doit être trouvée. Après une prospection effectuée par plusieurs communes, le choix collectif se porter sur la cuisine centrale « Lugaran » de Gourdan-Polignan. Le prix du repas fourni sera de 4.10€. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention avec la cuisine centrale « Lugaran ».

Autorisation est donnée à l'unanimité des membres présents.

Une discussion s'engage ensuite sur le montant de la participation qui sera demandée aux parents.

4° - Travaux de rénovation du poste de garde de l'« Ancien site Elf »

Monsieur le Maire rappelle la décision prise le 03/09/2020 de confier à Monsieur Pierre DIS, Architecte à Muret. Ce dernier a fait une consultation simplifiée toujours dans le cadre de la Loi du 7 décembre 2020. Le choix des entreprises s'est porté sur :

Lot 1 : Démolitions, Gros Œuvre

COMMINGES Bâtiment de Salies du Salat pour 20 058.00 € HT

Lot 2 : Menuiserie Aluminium et Bois

LOUGARRE Menuiserie de Labarthe Inard pour 13 502.21 € HT

Lot 3 : Cloison, Plafond, Isolation, Faïence

SARL OLIVEIRA ROGEL de ST-Laurent-de-Neste pour 5 889.06 € HT

Lot 4 : Revêtement de sols souple, Peinture, Nettoyage

Entreprise LORENZI de Montréjeau pour 22 285.00 € HT

Lot 5 : Electricité, Climatisation, Plomberie, Sanitaire, VMC

SARL ERD de EAUNES pour 32 685.20 € HT

Délibération d'information.

5° - Décision modificative Budget annexe 2021 « Construction 8 logements »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'arrivée tardive d'une facture d'Orange relative à la pose du câblage pour la Fibre à la Résidence « Fifi » nous oblige à modifier le budget cité ci-dessus car cette dépense n'a pas été prévue. Il s'agit d'ouvrir un crédit de 2000€ à l'article 605.

Décision modificative adoptée à l'unanimité des membres présents.

6° - Installation de jeux pour adultes et enfants

Un point est fait sur l'avancée des investigations du groupe de travail.

7° - Rénovation énergétique des bâtiments des Ecoles

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commission de Sécurité impose la création d'une porte d'évacuation à l'Ecole Maternelle. Ceci nécessite une demande de permis de construire modificatif. Il rappelle que compte tenu de diverses contraintes les travaux ne pourront pas débuter pendant les vacances scolaires d'été.

8° - Rapport des Commissions

Un point est fait sur les commissions suivantes :

Développement Economique
Communication
Commission Enfance Jeunesse
Commission Habitat
Commission Territoriale 12 Réseau 31

La Commission Tourisme se réunira le 17 juin 2021.

9° - Questions diverses

- ✚ Information est donnée que la fête locale du 15 août n'aura pas lieu cette année
- ✚ L'Association Eldorado souhaite organiser le Festival Country en Juillet 2021. Une discussion s'engage et il est décidé à l'unanimité des membres présents qu'aucune manifestation festive ne sera autorisée cet été.
- ✚ Il est demandé une signalisation des toilettes sèches ainsi que la pose d'une lampe solaire.

- ✎ Information est donnée que plusieurs parents d'élèves s'insurgent contre l'attitude agressive de certain personnel communal de la cantine scolaire vis-à-vis des enfants.
- ✎ Une réunion avec la société gestionnaire de l'ALAE concernant le soutien scolaire doit se tenir le 21 mai 2021.
- ✎ Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Fait à BOUSSENS, le 14 mai 2021

Le Maire,
Christian SANS

